



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

L'an deuxième de la République Française.

Du Mercredi 25 Septembre 1793

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Vienna, le 4 septembre. — Mr. de Polignac a remis à notre cour, au nom de Monsieur, régent de France (*in partibus*) un mémoire, dans lequel il proteste contre la prise de possession faite par les troupes impériales, de la ville de Valenciennes, et demande que M. le régent puisse faire une entrée solennelle dans ladite ville. La cour impériale a très-mal reçu la démarche du représentant, et les desirs du représenté.

Voici la liste publiée ici, des effets enlevés à *Semonville*, et transportés à Vienne :

- 1°. Deux voitures supérieurement dorées.
 - 2°. Les papiers et instructions secrètes de *Semonville*.
 - 3°. Deux cassettes avec des bijoux royaux, évalués à 2 millions florins d'Empire, (cinq millions de livres de France) et parmi lesquels se trouve le fameux diamant appelé le régent.
 - 4°. Deux autres cassettes contenant des effets précieux.
 - 5°. Un service d'or massif pour 20 personnes.
 - 6°. 2000000 en louis d'or, argent comptant, et lettres de change.
 - 7°. Une quantité de riches étoffes, etc. etc.
- Cette énumération de contes bleus pourroit né-

moins prouver que l'opinion de ceux qui croyoient que depuis long-temps le *regent* se trouvoit transporté à la cour de Vienne, n'étoit pas sans fondement.

Avant-hier on a fait arrêter ici deux étrangers accusés d'avoir été en relation avec *Sémonville*.

On mande de *Trieste*, que l'escadre du capitain Pacha, croise à l'entrée du golphe, et que probablement elle alloit faire une descente pour réduire le fameux *Malmoud*, pacha de *Scutari*.

De Francfort, le 8 septembre. — Le prince de Cobourg et le général Wurmser ont reçu ordre de leur cour, de comprendre dorénavant l'armée de *Gaston le Vendéen*, parmi les puissances contre lesquelles ne pourroient plus servir les garnisons françaises des villes qu'on prendroit encore par capitulation.

Nous avons vû durant cette semaine, une forte quantité de recrues autrichiennes et prussiennes, qui passoient par notre ville. On dit aussi qu'il viendra encore d'Autriche de l'artillerie avant l'hiver, quoiqu'il paroisse que les alliés en ont assez. Cela fait voir que ceux-ci s'occupent déjà de la campagne prochaine ; les

préparatifs en seront immenses; ils comptent d'ailleurs que de *nouveaux partis* diviseront la France, et c'est-là leur principale force et leur premier espoir.

De Bâle, le 16 septembre. — Les Prussiens sont dans une sorte d'inaction, parlent favorablement des Français, voyent de mauvais œil les Autrichiens, qui sont trop glorieux pour ne pas les traiter de même et ne cachent pas leur désir de retourner chez eux. Frédéric-Guillaume promenant des femmes de ville en ville, de château en château, est devenu (et l'on ne s'en cache plus) un objet de mépris pour toute l'Allemagne: c'est Mademoiselle Bethman, de Francfort, dont le cœur est l'avenant de celui de celui du monarque, qui l'occupe seule en ce moment: on annonce très-sérieusement qu'elle doit être épousée la semaine prochaine.

Cette nouvelle pourroit surprendre ceux qui ignorent le mariage du roi avec Mademoiselle d'Enhoff, ayant des enfans des deux reines, dont la seconde n'est pas répudiée.

C'est bien pis encore de François II, toujours moins accessible à ses ministres qu'il n'avoit pas la faculté d'entendre, il passoit son temps sur les bords d'un vivier marécageux, où, entouré de trois ou quatre Italiens, il s'occupoit à percer des crapaux à coups de dards. Quelque fois aussi il pêche à la ligne, et s'il prend un poisson long de 5 ou 6 pouces, il jette des cris d'allégresse, auxquels tout le monde qui est dans le palais répond en chœur.

Vienne gémit de se voir à la merci d'un tel prince.

Si l'on voyoit au grand jour tous les rois de l'Europe, l'homme le plus passionné pour ces messieurs, se persuaderoit que la chute des trônes est pour ce moment dans les loix du destin.

(Extrait de la Gazette de France.)

F R A N C E.

Proclamation des commissaires civils de Saint-Domingue, au Cap-Français, le 21 juin.

« Nous déclarons que l'intention de la république française et celle de ses mandataires est d'accorder la liberté à tous les nègres en état de porter les armes, qui voudront se ranger sous les ordres des commissaires civils, pour com-

battre les ennemis de la république, tant intérieurs qu'extérieurs.

« L'intention de la république est, en outre, d'alléger le sort des autres esclaves, d'empêcher qu'ils soient maltraités comme auparavant, de veiller à ce qu'on leur donne une meilleure nourriture, des logemens plus vastes et plus commodes, des gages plus considérables, et un peu plus de tems chaque semaine pour vaquer à leurs propres affaires; la république veut aussi que les femmes enceintes et celles qui nourrissent, soient traitées avec plus d'égards et de douceur, qu'elles puissent se racheter moyennant une somme déterminée.

« En un mot le désir de la république est d'accorder graduellement la liberté à tous les nègres qui donneront des preuves de leur bonne conduite et de leur assiduité au travail; de leur donner en même tems une portion de terre assez considérable pour qu'ils puissent fournir, d'une manière honnête, à leur entretien et à celui de leur famille.

« Tous les nègres qui seront déclarés libres par les délégués de la république, seront égaux en tout aux colons libres, de quelque couleur qu'ils soient; ils jouiront également de tous les droits de citoyen français.

« Telle est la mission que la convention nationale et le pouvoir exécutif avoient chargé les commissaires civils de remplir. »

De Nîmes, le 12 Septembre. — Deux commissaires de Montpellier se transportèrent le 30 août dernier dans notre ville pour y mettre à exécution le décret porté contre la société des soi-disant républicains. Ils se rendirent au lieu de leurs séances pour apposer le scellé sur leurs papiers. Dans la vérification, on a trouvé des pièces curieuses;

- 1°. Des preuves d'une contre-révolution projetée par nos messieurs, depuis long-tems;
- 2°. Des papiers tels que bulletins de la convention, lettres des ministres, ect. avec le titre *papiers de rebut*;
- 3°. Correspondance avec Dumourier;
- 4°. Liste des hommes qui seuls pouvoient être présidents des sections;
- 5°. Des lettres qui annonçoient le dessein de faire partir les sans-culottes pour les armées, comme le seul moyen de s'en défaire, en les faisant battre par les Espagnols;

6°. Liste des départemens coalisés;

7°. Correspondance avec le Calvados, etc.

Tout va bien dans notre ville, plusieurs scélérats ont été mis en état d'arrestation. Par arrêté de Rovère et Poulthier représentans du peuple, le département et la municipalité ont été destitués; ils ont pourvu au remplacement par des patriotes à toute épreuve.

Les gardes nationales du département se sont levées en masse : Nîmes en régorge depuis hier. Avant l'arrivée des commissaires, on cherchoit à pervertir l'esprit public, et à étouffer l'enthousiasme du peuple; ils nous ont rendu de grands services, ils ont sauvé notre pays, qui seroit devenu une seconde Vendée....

Du quartier-général de Sijeau, le 12 septembre.

« L'ennemi occupe la position avantageuse de Peires-Tortes, s'y retranche et s'y fortifie tous les jours; cette position tend à couper la communication avec Perpignan. Cette division d'armée se renforce : grand nombre de défenseurs de la liberté sont annoncés; mais il est pressant que le Midi se lève avec énergie pour sauver Perpignan, et purger le territoire de la république d'un ennemi qui incendie, dévaste et massacre les patriotes. »

Salut et fraternité, Puget Barbantane.

Ce général vient de donner sa démission, fondée sur l'épuisement de ses facultés physiques et morales; et sur sa proposition, sa démission ayant été acceptée, le brave Dagobert a été nommé général en chef.

De Tonnerre, le 18 septembre. — A peine le décret qui met en réquisition les jeunes gens de 18 à 25 ans, a été connu dans cette ville que, sans en attendre la notification, 1,200 jeunes gens se rendirent sur la place de la ville, et jurèrent de venger la patrie, en combattant nos lâches ennemis.

D'Orléans, le 10 septembre. — Dans les arrestations dont nous avons rendu compte dans nos feuilles, les citoyennes Barbaroux se sont trouvées comprises et soupçonnées d'avoir donné retraite à deux prêtres refractaires sujets à la déportation. Lorsque les commissaires, députés par le représentant du peuple, se sont transportés chez elles pour faire une visite domiciliaire, elles ont déclaré n'avoir aucunes personnes sus-

pectes; cependant comme la dénonciation faite contre elles étoit certaine, nonobstant leur déclaration elles ont été conduites à la maison d'arrêt, et lors de leur interrogatoire, elles ont persisté dans leur déclaration première. Les commissaires ont laissé deux gardes en la maison des citoyennes Barbaroux.

Le lendemain les deux gardes ont entendu une voix plaintive crier : *Mesdemoiselles Barbaroux, Mesdemoiselles Barbaroux, nous avons faim; donnez-nous du pain.....* Cette voix paroissant sortir de dessous terre, étonna les gardes. A force d'écouter, on crut qu'elle paroit d'une glace de l'un des appartemens de la maison. Les gardes un peu effrayés firent à l'instant des recherches et découvrirent que derrière la glace il y avoit une armoire dans laquelle ils ont trouvé deux personnes renfermées. L'un d'eux a été en faire son rapport, par suite duquel les deux particuliers ont été pareillement conduits dans la maison d'arrêt. Les quatre détenus sont livrés au tribunal criminel du département du Loiret.

Paris. — Nous avons parlé hier de l'arrêté de la commune, qui supprime la cuisine des prisonniers du Temple. Le substitut du procureur de la commune Hébert, a rendu compte de l'exécution de cet arrêté. Les détenues s'y sont conformées, sans murmures, et ont mangé l'une et l'autre, avec appetit et gaieté, on leur a ôté l'argenterie et la porcelaine qu'on leur servoit encore. Elisabeth a demandé qu'on voulut bien lui laisser une theière et un pot de chambre. Les commissaires de la commune, ni aucune autre personne, ne seront désormais introduits dans leurs appartemens : on leur fera passer leurs subsistances par un tour; on entrera seulement pour leur apporter du bois.

§ On a incarcéré la fille Lacombe, présidente des républicaines révolutionnaires. La feuille du Salut Public la traite de bachante, et lui donne le goût des hommes et du vin.

§ Gonchon l'orateur du fauxbourg Saint-Anoine qui a si souvent porté la parole aux assemblées nationales, est en état d'arrestation gardé par un gendarme. On a trouvé aux jacobins cette distinction peu républicaine, et on demande que tous ceux qui sont arrêtés chez eux soient incarcérés.

§ On assure Houchard destitué, et que l'on amène ce général à Paris.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E
(Présidence du citoyen C A M B O N .)

Addition à la séance d'hier.

Le ci-devant maréchal de Lukner a réclamé le paiement d'une somme de 36 mille livres. Cambon a pensé que ce paiement devoit être suspendu; la convention l'a ainsi décrété, et qu'il sera fait un rapport sur la conduite de cet ex-maréchal.

On a aussi suspendu le paiement de cent mille écus que l'assemblée législative avoit accordé à la famille Lowendal.

Sur la plainte d'un membre, que les magasins de la république étoient dégarnis, un autre a justifié qu'il existe dans ces magasins plus de six millions d'aunes d'étoffes et de draps, plus de 100 mille vestes, 80 mille habits, 24 mille redingottes, 75 mille capotes, 136 mille pantalons, et 400 mille paires de culottes.

Les administrateurs du nord écrivent que dans une commune, sur 23 jeunes gens réquis pour marcher, un seul s'est présenté, les autres sont en fuite. L'administration indignée, a sur-le-camp inscrit ces jeunes gens sur la liste des émigrés, les a dévoués à l'exécration publique, et arrêté que les parens de ces fugitifs seroient tenus de fournir un homme à leur place.

On avoit signalé dans la Manche plusieurs navires qu'on prenoit pour des vaisseaux anglais; ils ont été reconnus pour bâtimens amis.

Châteauneuf Randon, écrit de Saint-Just près de Lyon du 19, que les gorges des environs de Lyon ont été dégagées des muscadins qui les occupoient, par le peuple qui s'y est porté en masse. On a fait deux sommations aux Lyonnais qui n'ont eu aucun effet; ils ont des chefs expérimentés! mais que pourra leur expérience contre la masse qui court les écraser? le bombardement va durer jusqu'à la réduction de la ville.

Séance du Mardi 24 Septembre.

Le comité de salut public est chargé de faire un rapport exact sur la situation de Bordeaux, qu'on inculpe de vouloir se ranger ouvertement parmi les lâches partisans de l'Angleterre.

De nouveaux muscadins ont fait éclater une sédition à Vienne, et vouloient faire une diversion en faveur de Lyon; mais ils ont été dispersés, on leur a tué 20 hommes et fait 1160 prisonniers parmi lesquels étoit une vicille marquise qu'on faisoit passer pour une vivandière.

La commission de la régie générale est supprimée. Tous les membres de la ci-devant ferme et de la régie générale, de l'administration des domaines, sont tenus de rendre leurs comptes d'ici au premier avril 1794; tout membre qui n'aura pas rendu ses comptes, sera condamné à une amende de 30 mille livres.

Les administrateurs du Pas-de-Calais, écrivent que la levée de la jeunesse mise en réquisition dans leur département, monte à 18 mille hommes.

Les représentans près l'armée des Pyrénées-Orientales écrivent de Sijean du 18, qu'il y a eu le 17 une affaire contre les Espagnols presque décisive en notre faveur. Les ennemis ont été repoussés la bayonette au bout du fusil. On leur a tué 400 hommes, fait 500 prisonniers parmi lesquels le général Salano et le grand aumonier de l'armée, capucin qu'on a envoyé ainsi que sa chapelle d'argent à Mont-pellier. On leur a pris plus de mille tentes et plus de 20 bouches à feu.

Une lettre du conseil exécutif est venue ensuite jeter beaucoup de troubles dans l'assemblée. Il prévient qu'il a destitué 3 généraux. Jourdan remplace Houchard, Delmas Landremont à l'armée du Rhin. Moreau à celle de la Moselle, à la place de Chaubourg. Houchard est un traître, ses succès cachent sa perfidie. L'armée de la Moselle a été battue par la négligence de Landremont. Après de vifs débats, on décrète que le ministre fera passer dorénavant à l'assemblée la liste des candidats qu'il élève au commandement des armées